

## Compte rendu de la réunion de la Commission Marchés Publics, qui s'est tenue le 11 novembre 2022 à 14h30, à la mairie.

### Participants :

- Membres de la Commission : B. Julienne, S. Blin, R. Jeannot

Lors du budget 2022, il a été décidé d'une enveloppe pour changer les équipements de chauffage électriques vétustes de la mairie et de l'école, en les remplaçant par des pompes à chaleur, beaucoup moins consommatrices d'énergie, avec système de gestion centralisée par bâtiment.

- Après discussions en bureau et en commission travaux, un appel d'offres complet a été publié le 3 juillet 2022 sur la plateforme numérique « achats-publics.com » et dans la revue professionnelle « Le Moniteur ». L'objet de celui-ci étant l'équipement en pompes à chaleur des parties de la mairie qui n'en sont pas équipées, tant au rez de chaussée qu'à l'étage, et de l'ensemble de l'école. Réponses à fournir le 20 septembre 2022 au plus tard.
- A noter qu'une étude thermique des locaux concernés était requise pour justifier le dimensionnement des réponses.
- Huit offres ont été reçues, dans le délai imparti et dans le formalisme requis par le code des marchés publics.
- Une analyse détaillée de ces offres a été réalisée par l' élu en charge des travaux et revue par un conseiller municipal, membre de la Commission travaux ayant une expérience professionnelle dans le domaine.
- Cette analyse a été présentée en Commission travaux le 10 novembre. Après discussions et débats, cette Commission a validé l'analyse et ses conclusions.
- Cette analyse montre que l'entreprise Huard, dont le dossier technique a apporté une réponse totalement satisfaisante correspondant au cahier des charges, arrive en tête du classement des offres, au regard des critères et sous critères définis dans le règlement de consultation. Les prises de références, sur des travaux similaires réalisés dans la région, ont été permis de conforter le dossier.
- Le prix proposé s'élève à 44 494,12€ HT pour la tranche mairie et 50 489,70€ HT pour la tranche école, soit au total 94 983,82€ HT et 113 980,58€ TTC. Ces chiffres sont inférieurs à l'enveloppe du budget 2022, qui s'élevait à 138 000€ TTC.

- A noter que le cout annuel proposé pour le contrat d'entretien est particulièrement peu cher à 500€. Il a été vérifié que ce prix était bien pour un engagement pluriannuel de la Société Huard.

**Après échanges et discussion, la Commission, à l'unanimité, recommande au Conseil Municipal, de retenir la proposition de l'entreprise HUARD dont le siège social est 13 avenue Descartes au Plessis-Robinson (92350), pour un montant total de 94 983,82€ HT, soit 113 980,58€ TTC, et d'autoriser le Maire à engager les commandes.**

B. JULIENNE